

# Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Obtention de l'agrément 2011-2014 pour le CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle

### AMÉLIORATION CONTINUE, QUALITÉ ET SÉCURITÉ AU CŒUR DES PRATIQUES

**Montréal, le 4 avril 2011** – L'excellence des soins et services du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Dorval-Lachine-LaSalle a été confirmée par l'obtention de l'agrément 2011-2014. L'établissement est particulièrement fier de cette réalisation puisqu'elle démontre à quel point le CSSS se soucie de sa clientèle et oriente ses efforts vers l'amélioration continue des soins et services.

Approche centrée sur la population, accessibilité, sécurité, milieu de travail, services centrés sur la clientèle, continuité des services, efficacité et efficience, voilà les dimensions observées par l'équipe de visiteurs d'Agrément Canada. Le CSSS a été scruté à la loupe sous l'angle de 2 835 critères dans le cadre de la visite ayant eu lieu du 6 au 11 février dernier. L'expertise et les recommandations de l'équipe de visiteurs sont pour le CSSS une source d'information exceptionnelle qui permettra d'assurer la continuité de notre démarche d'amélioration de la qualité.

« Le processus d'agrément est d'autant plus important dans le contexte académique dans lequel nous œuvrons, » mentionne M. Yves Masse, directeur général du CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle. « L'établissement reçoit plus de 1 000 stagiaires chaque année, alors tout le personnel se doit de donner l'exemple à la main d'œuvre de demain afin d'assurer la pérennité des soins de qualité offerts par notre CSSS. »

Agrément Canada et le Conseil québécois d'agrément ont, de plus, identifié le *Guide d'accompagnement au Programme de deuil périnatal à l'intention de l'équipe interdisciplinaire* comme une pratique exemplaire au sein du CSSS, reconfirmant ainsi l'excellence de l'établissement dans le domaine de la périnatalité. La mise en place de ce guide a permis au personnel d'acquérir une plus grande confiance devant la prise en charge des familles endeuillées, d'assurer l'application de l'ensemble des interventions requises et, surtout, d'assurer la satisfaction des familles à travers un événement extrêmement difficile à traverser.

#### **Qu'est-ce que l'agrément?**

Le ministère de la Santé et des Services sociaux définit l'agrément comme étant « la reconnaissance par une autorité externe compétente (organisme d'agrément) du fait qu'un établissement est engagé dans une démarche continue d'amélioration de la qualité de ses services... »

#### **Mission du CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle**

Promouvoir la santé, le bien-être et la contribution active de la population du territoire du CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle en orchestrant les soins de santé et de services

sociaux, en misant sur l'accessibilité, la qualité et la sécurité tout en favorisant les partenariats afin de faciliter le cheminement intégré des personnes.

- 30 -

**Source :** Service des communications  
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle

**Pour renseignements :** Karine Lacerte  
Conseillère en communication  
(514) 362-8000, poste 31759